

*Secrétariat général adjoint
Mission cohésion sociale*

Mamoudzou, le 12 septembre 2018

Affaire suivie par Brian TOURRÉ
Chargé de mission cohésion sociale
Tel : 02 69 63 51 07
Courriel : brian.tourre@mayotte.pref.gouv.fr

Compte rendu de la réunion du 6 septembre 2018

Objet : COPIL MILDECA

Présents : Voir fiche annexée

En ouverture, le Secrétaire général adjoint, chef de projet MILDECA, rappelle l'ordre du jour du comité de pilotage annuel de la MILDECA. Cette instance a pour but de favoriser le partage d'expériences et l'échange d'informations entre les partenaires et de favoriser le déploiement de la politique partenariale de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

I). Présentation et validation du plan départemental d'action et de lutte contre les drogues et les conduites addictives

M. TOURRÉ présente le plan départemental proposé qui reprend l'ensemble des actions déployées en la matière depuis plus de trois ans. L'objectif de ce plan est de **compiler l'ensemble des actions menées ou à déployer et de formaliser la stratégie départementale** en la matière. Le plan a été diffusé en amont du COPIL pour mettre aux partenaires de l'enrichir et de le compléter.

Il comprend 5 parties principales à savoir : la formation, la professionnalisation des structures de prévention, la sensibilisation des publics vulnérables, la lutte contre la délinquance et l'application de la réglementation, la coordination et l'information des partenaires.

Les partenaires émettent les observations suivantes :

- La DJSCS rappelle les actions mises en œuvre en matière de **lutte contre le dopage** qu'il faut intégrer dans le plan.
- Le Vice-rectorat indique les difficultés à faire remonter l'ensemble des initiatives de terrain dans les établissements scolaires pour capitaliser les expériences.
- La MILDECA centrale insiste sur la nécessité de déployer des actions de prévention **scientifiquement validés** pour gagner en efficacité, et notamment travailler sur les compétences psycho-sociales avec les professeurs.
- L'unité d'addictologie insiste sur la nécessité d'intégrer dans le plan le **renforcement des moyens de l'unité** par le CHM pour disposer des capacités suffisantes.
- La DEAL informe des difficultés à obtenir les données des forces de l'ordre en matière de contrôle d'alcoolémie dans le cadre de la sécurité routière. Les forces de l'ordre indiquent qu'ils transmettront ces données au service concerné.

Le SGA valide le plan départemental proposé avec la prise en compte des remarques des participants en indiquant qu'il pourra être ajusté régulièrement.

II). Présentation du bilan des programmations MILDECA-ARS 2016-17 et de la programmation 2018

Un bilan détaillé des programmations 2016 et 2017 est distribué en séance ainsi que la programmation validée pour 2018. M. TOURRÉ rappelle la logique des **appels à projets lancés depuis 2016 et la coordination des enveloppes** avec les autres partenaires publics (notamment ARS) visant à optimiser les crédits et coordonner les actions financées par les acteurs publics.

La programmation 2016 a notamment visé une diversification des porteurs et des actions déployées. La programmation 2017 a cherché à poursuivre cette diversification au niveau des communes et des associations en soutenant des actions pérennes. La programmation 2018 s'est faite de manière plus resserrée en se concentrant sur des actions plus structurantes et globales. Exceptionnellement, en 2018, un projet a bénéficié d'un **soutien de la MILDECA centrale**, porté par la communauté de communes de Petite Terre.

Depuis cette année, une **démarche de revues de projets**, en lien avec l'IREPS et la CRESS a été mise en place pour accompagner les porteurs dans le déploiement de leurs actions et dans l'optique de favoriser le partage d'expérience et la logique de réseau.

III). Présentation du bilan d'activité des forces de l'ordre en matière d'addictions

Les forces de l'ordre indiquent travailler sur 8 affaires de trafics en cours (contre 3 l'an dernier) avec des saisies régulières sur de petites quantités de résine et de bangué, notamment interceptées par voie postale. En revanche, peu de saisies de chimique dans le cadre de l'interception de kwassas confirment les Douanes, mais des saisies plus importantes d'herbe de cannabis. Il est également à noter le faible nombre d'infractions liées aux médicaments détournés de leur usage.

Selon les forces de l'ordre, le **faible niveau des saisies ne reflète pas le niveau réel de consommation** et la réalité des trafics ; l'essentiel des effectifs étant mobilisés sur la lutte contre l'immigration clandestine et l'insécurité. Il est à noter que le département ne dispose pas de brigade des stupéfiants. La forte mobilité des mahorais amplifie le phénomène avec l'importation de nouveaux produits par la **diaspora mahoraise**. La Douane constate des importations croissantes et illicites de **contrebande de cigarettes comoriennes** avec des mélanges inconnus, des tarifs très faibles et de nombreux circuits de distribution.

La gendarmerie précise qu'une **brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ)** vient de se mettre en place depuis août et a vocation à déployer de nouvelles actions de sensibilisation contre les addictions et notamment en milieu scolaire. Les classes de 6^e et de 3^e seront ciblées avant de déployer des actions vers les lycées. Le bureau de la prévention de la DDSP précise qu'un **nouveau PFAD** arrivera sur le territoire en septembre.

IV). Présentation du rapport d'activité du CHM

Le **CHM** présente son rapport activité 2017. Actuellement, seulement 3 personnels sont mobilisés en mi-temps (médecin, infirmière et psychologue) au sein de l'unité d'addictologie. Sur l'an dernier, un tiers des consultations se sont faites pour l'alcool, ¼ pour le tabac et 1/5 pour la chimique qui a dépassé le bangué en nombre de consultations.

Le profil des personnes reçues reste fortement masculin (90%) avec un rajeunissement du public (1/3 de 10 à 19 ans) constaté. Actuellement, plus de 100 personnes sont suivies avec une hausse marquée des consultations pour de la chimique. On note également quelques signalements de médicaments détournés de leur usage (codéine).

L'unité d'addictologie insiste sur le nécessaire renforcement de ses moyens pour améliorer la prise en charge des malades. L'unité serait intéressée à pouvoir porter un projet de CSAPA-CAARUD sur des crédits dédiés étaient mobilisés dans le cadre d'un appel à projet.

V). Présentation du rapport de l'OFDT sur la consommation de chimique

Mme Agnes CADET TAIROU présente les résultats de l'étude conduite par l'OFDT en 2017 pour mieux comprendre l'offre et la diffusion de la chimique sur le territoire. Elle rappelle l'historique de la diffusion du produit sur Mayotte (apparu en 2010/2011, pic des hospitalisations en 2015), une maîtrise croissante du produit par les réseaux et une diffusion accrue sur les territoires y compris ruraux. (4 jeunes sur 10 auraient expérimenté ou connaissent quelqu'un qui aurait expérimenté la chimique)

La chimique a des **effets addictifs très puissants** en seulement quelques prises avec des recettes diverses (entre 12 et 18 cannabinoïdes de synthèse). Des recettes estimées entre 300 et 400€ par jour par revendeur et entre 3000 et 5000€ par jour pour le « boss ». Le rapport a mis en évidence un **sentiment d'impunité** auprès des consommateurs avec peu de poursuites judiciaires et une **difficulté d'accessibilité aux dispositifs de prise en charge**. Il préconise le développement d'actions de prévention et notamment auprès des jeunes déscolarisés.

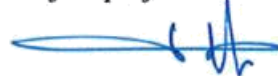
VI). Tour de table entre les participants

- La **MDA** indique être confrontée régulièrement à des consommations occasionnelles mais excessives de drogues occasionnant des hospitalisations. Les addictions ne sont la première cause de consultation des jeunes mais bien souvent un symptôme de leurs difficultés économiques et sociales. **Fahamou maecha** relève de nombreux cas de poly-consommations. **L'IREPS** rappelle la disponibilité croissante de la chimique sur le territoire.
- Le **SPIP** informe de la présence de plus en plus visible de drogues au centre pénitentiaire y compris de chimique avec des facilités croissantes à s'en procurer.
- **L'ORS** indique travailler sur l'actualisation du tableau de bord annuel des addictions qui compile l'ensemble des données disponibles en la matière et qui permet d'en analyser les évolutions. Un soutien des partenaires dans le recueil des données serait souhaitable.
- **L'ARS** rappelle la nécessité de renforcer ce service d'addictologie et de développer de nouveaux dispositifs de prise en charge, délocalisés, reprenant les caractéristiques d'un CSAPA et d'un CAARUD, avec des stratégies « d'aller vers ». Une demande de crédits est actuellement en instruction en centrale pour obtenir un financement de ce nouveau dispositif. De nouvelles sessions de formation pour le déploiement de consultations jeunes consommateurs (CJC) et sur le repérage et l'orientation seront organisées fin novembre et début décembre par le Réseau Oté.
- Le **Vice-rectorat** rappelle qu'un projet expérimental de prévention précoce dans les écoles est en cours de déploiement auprès de plusieurs établissements scolaires avec le soutien des partenaires et notamment sur le développement des compétences psycho-sociales des élèves.
- **RAPPEL** : colloque sur les addictions organisé par la MGEN le 23 octobre prochain à partir de 1400 au CUFR de Dombéni + grand colloque sur les addictions organisé par Fikira les 9 et 10 novembre 2018 à la MJC de M'Gombani à partir de 8h00.

* * *

Pour conclure, le SGA, Chef de projet MILDECA remercie l'ensemble des partenaires pour leur mobilisation sur cette politique publique ainsi que l'OFDT et la MILDECA en centrale pour leur soutien logistique et financier.

*Le Secrétaire général adjoint,
Chef de projet MILDECA,*



Dominique FOSSAT

